

La Feuille

des habitants de la vallée de Saurat

n°30
juillet 2018



Éditorial

L'actualité locale et nationale était à l'image du climat ces dernières semaines.

Les membres du conseil de surveillance de l'hôpital local « Jules Rousse » n'ont pas lu (ou pas compris) le rapport que le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie a remis au gouvernement, rapport qui préconise « le développement des hôpitaux de proximité »: ils ont voté à l'unanimité le 17 mai dernier la suppression de l'unité de soins de longue durée (USLD), unité qui permettait aux patients de bénéficier de soins tout en restant sur le territoire. Le service public local de santé s'appauvrit et s'éloigne. Où est l'égalité des territoires ?

À l'instar du conseil de surveillance, le gouvernement semble « marcher à l'envers ». Limiter la vitesse à 80 km/h est sans doute judicieux sur certaines portions de routes départementales, voire même la réduire plus fortement sur certaines portions, mais sa généralisation est discriminatoire pour les habitants des communes rurales. Que le principe général soit acté par l'État mais que son application soit décidée par les responsables locaux qui connaissent le mieux les voies de circulation de leur territoire parce qu'ils les empruntent!

Quelle fraternité aussi quand l'État s'interroge sur la qualité des migrants qu'il peut accueillir en opposant les

réfugiés politiques et ceux qui fuient la misère, en imaginant la création de « zone de transit hors Europe », dans des pays où la démocratie est « incertaine », où leurs cas seraient étudiés, avant d'être accueillis en Europe ou renvoyés chez eux.

« Douce France, Cher pays de mon enfance... », n'est-ce qu'un souvenir ou est-il encore d'actualité de fredonner cette chanson ?

Des nouvelles rassurantes et dynamisantes arrivent malgré tout à dissiper la morosité ambiante; l'été a fini par arriver; les nappes phréatiques sont pleines.

Les associations sauratoises ont profité du temps maussade pour préparer un super été festif auquel je vous invite à participer.

Restons optimistes et vigilant !

Bonnes vacances.

**Madame le maire,
Anne-Marie Basséras**

Comme chaque année, du 1^{er} juillet au 31 août, la circulation se fera en sens unique dans la rue Albert-Sans, à partir du carrefour avec la rue de Séourre jusqu'au carrefour avec la rue du Barry.

Vie locale

Limitation de la vitesse

De nombreux enfants parcourent la chaussée Albert-Sans à pied, à bicyclette, en skate..., les adultes aussi l'utilisent à la place des trottoirs trop souvent étroits ou inexistantes. D'autre part, de la place des Tilleuls jusqu'à la place de la Rende c'est un « espace partagé » avec les personnes handicapées en fauteuil roulant. Pour sécuriser tous ces déplacements le conseil municipal a voté une limitation de vitesse dans la rue Albert-Sans :

- à 20 km/h entre la place des Tilleuls et la place de la Rende,
- à 30 km/h dans tout le reste de la rue.

Déploiement des compteurs Linky

Les compteurs Linky seront installés à Saurat dès le mois de septembre. Tous les habitants qui le souhaitent pourront rencontrer un responsable d'Enedis, qui répondra aux questions lors de permanences organisées à la mairie. Inscrivez-vous rapidement à la mairie.

Sentiers

Une nouvelle commission « sentiers communaux » s'est mise en place, regroupant des membres de l'association « Patrimoine village-rue et ses écarts » et la mairie. À partir du réseau de sentiers communaux entretenus par la mairie, plusieurs itinéraires ont été retenus pour leur intérêt paysager ou patrimonial. Ils proposent soit un parcours en ligne, soit une boucle. Cette action n'est pas nouvelle : elle met à jour le répertoire des « Petites balades sauratoises » et complète les parcours du plan local et du plan départemental de randonnées pédestres. Cette commission a deux objectifs : la restauration et l'entretien de ces circuits ainsi que la communication.

Une équipe de bénévoles s'est attelée au défrichage du sentier qui depuis le Pirou rejoint Camp d'Arse par Goute de Bès : il permet une belle randonnée du Souleillan à Stables, sans passage sur la route.

Pour répondre à la demande des marcheurs et des touristes, chaque itinéraire fera l'objet d'une fiche descriptive. Une carte sera éditée avec l'ensemble de ces circuits. Vous pourrez les trouver à la mairie ou sur le site de la mairie.

ITINÉRAIRE 2 Autour de Montorgueil

La balade se déroule sur un versant exposé plein sud, d'où son nom « le Souleillan ». Du fait de sa bonne exposition, c'était un versant très habité et cultivé en terrasses. On peut voir de nombreux murs de soutènement. Vous jouirez d'un panorama exceptionnel sur la vallée du Saurat et sur le massif des Trois Seigneurs. Vous rencontrerez différents types de végétation : quasi méditerranéenne sur les reliefs calcaires et secs de la tour de Montorgueil et de Siech, plus océanique ailleurs, la forêt ayant repris ses droits sur les anciennes terres cultivées. Il reste encore quelques pacages.

Points d'intérêt

- **L'école du Souleillan**
Dans les années 1880, la commune de Saurat était dotée de cinq écoles. Une au centre du village et quatre autres implantées au plus près de la population montagnarde. Celle du Souleillan a été installée en 1866. La construction actuelle date de 1899 et possède un étage pour le logement de l'instituteur et un préau.
- **La grotte de Siech**
La grotte de Siech a la particularité de posséder un réseau fossile et un ruisseau qui coule au fond de ses galeries, où habite l'euprocte ou caloritron asper, un gros triton endémique des Pyrénées. Celui de Siech, très rare, est totalement cavernicole. Ce site de spéléologie offre un enchevêtrement de galeries et de grandes salles.
- **La tour de Montorgueil**
Ce château des comtes de Foix fut probablement construit entre 1163 et 1213, abandonné au 13^e siècle au profit de celui de Calamès. Il subsiste les ruines d'une tour à éperon. Au pied de la tour se trouvent une table d'orientation panoramique et un panneau explicatif.
- **Les quiés**
Il y a 100 à 150 millions d'années, des sédiments calcaires se sont accumulés dans la mer qui occupait le bassin du Tarasconnais. Lors de la formation des Pyrénées, ils ont émergés et ont été façonnés par l'eau et les glaciers. Ces massifs calcaires creusés de grottes sont appelés « quiés ».

DURÉE 1h30 DISTANCE 4,8 km DÉNIVELÉ 376 m NIVEAU facile

Fiche éditée par la mairie de Saurat et l'association Patrimoine village-rue.

INFOS PRATIQUES

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 17h,
le samedi de 10h à 12h.

196 rue Albert-Sans
Tél : 05 61 05 67 19 • Fax : 05 61 05 54 27
Courriel : mairie-saurat@wanadoo.fr
Site : www.mairie-saurat.fr

Collecte des déchets

Ordures ménagères : le jeudi matin.

Sacs jaunes pour les emballages recyclables : le lundi matin, à sortir exclusivement le dimanche soir.

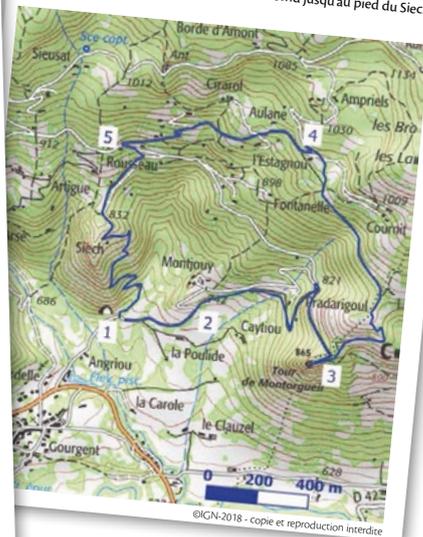
Encombrants : les sortir le dimanche précédent le lundi de ramassage convenu par téléphone avec le SMECTOM : 05 61 68 02 02.

La déchetterie d'Arignac est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Circuit

Depuis le centre du village, prendre la direction « Bédeilhac » jusqu'à la pisciculture et tourner à gauche sur la route du Souleillan. À 300 mètres, se garer sur le parking de la grotte de Siech.

- 1 Remonter la route pendant 300 mètres.
- 2 Dans la première épingle à cheveux, quitter la route et prendre le chemin à droite. À Pradarigoul, prendre le chemin derrière la maison et continuer à monter jusqu'à rejoindre la route à hauteur d'une grange. Prendre le chemin à droite, direction « tour de Montorgueil ». Au panneau « Sentiers de randonnées du Pays de Tarascon », monter à la tour de Montorgueil.
- 3 Redescendre au panneau et monter à gauche, direction « Estagnou ». Dans la montée, sur la gauche, belvédère sur la vallée du Saurat, le massif des Trois Seigneurs, les quiés du Calamès et du Sédour. Un peu plus haut, juste avant une ancienne ferme rénovée sur la droite, quitter la piste et prendre le chemin sur la gauche. Un peu plus loin, le chemin est bordé à gauche par un ruisseau. Continuer jusqu'à la route.
- 4 Prendre la route à gauche et descendre jusqu'à un croisement.
- 5 Tourner à gauche. À hauteur de l'ancienne école du Souleillan sur la gauche de la route, prendre à droite un chemin qui descend. 50 mètres plus loin, tourner à droite sur la piste. Quitter la piste rapidement pour prendre une sente qui la longe sur la droite et qui descend jusqu'au pied du Siech.



Extinction de l'éclairage public

Le conseil municipal, lors des séances du 14 mai et du 11 juin, a voté l'installation de cellules astronomiques dans les coffrets d'éclairage public. En effet, une mesure d'extinction de l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population permettrait de réaliser des économies importantes sur la consommation d'énergie, la durée de vie des matériels et sa maintenance, et de limiter la pollution lumineuse pour préserver la faune et la flore.

Des économies d'énergie importantes

Le SDE 09 a évalué la pose des cellules astronomiques à 4 260 € financés à 50 % par le SDE 09 et à 30 % par le Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV). La part restant à la charge de la commune s'élèverait à 852 € uniquement la première année. Les économies sont estimées à 4 000 € par an. Dans un contexte économique difficile avec des subventions annuelles en baisse, tout effort est important et l'éclairage public impacte lourdement le budget de fonctionnement de la commune. Selon l'ADEME et l'ANPCEN, l'éclairage public représente en France 41 % des consommations (kWh) d'électricité des collectivités territoriales. En 2017, 5 000 communes expérimentent déjà l'extinction nocturne en France.

Un impact écologique atténué

La commune agit ainsi sur les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'électricité non renouvelable, sur la perturbation de la biodiversité nocturne (oiseaux, chauve-souris, mammifères...) et elle s'inscrit dans les plans Climat Air Énergie Territorial et TEPCV.

Un rythme biologique préservé

C'est certainement ce qui est le moins connu, l'éclairage nocturne perturbe nos rythmes biologiques : troubles du sommeil, augmentation du stress, modification des rythmes hormonaux.

Dans un souci d'information et de compréhension de cette mesure, madame le maire invite les Sauratois à participer à une réunion publique cet été, en présence de gendarmes, de pompiers, de personnes vivant dans des communes où l'éclairage nocturne a été supprimé (Arignac, Tarascon-sur-Ariège).



Ainsi les principales craintes seront abordées, la sécurité et l'accidentologie notamment.

Il y a un siècle le progrès c'était la lumière, aujourd'hui l'avenir c'est l'économie d'énergie !

Réduction des déchets

La réglementation en vigueur nous contraint de réduire nos déchets enfouis sur le site de Berbiac de 30 % d'ici début 2020. Il est nécessaire que le rapport de chacun face aux déchets évolue et un changement de comportement est essentiel.

Le Smectom du Plantaurel répond à un appel à projet de l'ADEME pour la mise en œuvre sur son territoire de la redevance incitative. Celle-ci mettrait un terme à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui se base sur la

valeur locative du foncier bâti et non sur la production réelle de déchets. Elle permettrait également de réduire les déchets grâce à une meilleure gestion des ménages, des entreprises et des collectivités.

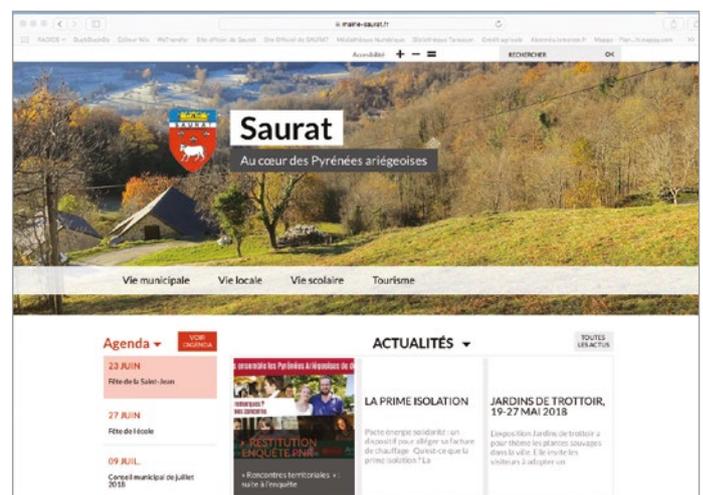
La redevance incitative, kesako ?

C'est un abonnement qui vous permettra d'accéder aux services du Smectom (accès aux déchèteries, traitement des déchets, tri des emballages, sacs jaunes...)

C'est un forfait en fonction du volume de votre bac individuel. Douze collectes annuelles devraient être comprises dans ce forfait. Des aménagements de forfait sont à l'étude pour certains types de cas.

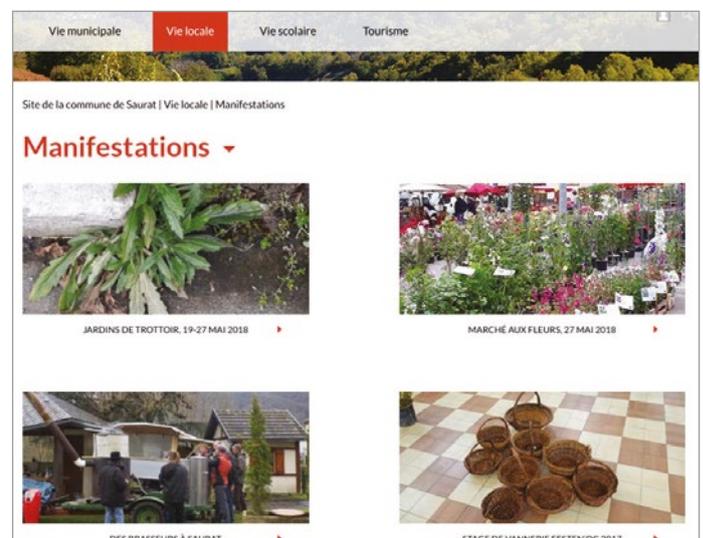
C'est une part variable : si vous avez besoin de sortir votre bac plusieurs fois par mois, les levées supplémentaires vous seront alors facturées.

www.mairie-saurat.fr



Le site internet de la mairie fait peau neuve. Vous trouverez en page d'accueil un accès direct au calendrier des événements et aux actualités. La barre de navigation et ses menus ont été simplifiés. Nous espérons que cette nouvelle présentation facilitera votre accès aux informations multiples de la commune.

Pour faire vivre ce site, n'hésitez pas, les associations notamment, à nous communiquer vos informations : présentation de vos activités, photos...



Bonnes ou mauvaises herbes ?

- Les mauvaises herbes vous dérangent ? Combien sont-elles à envahir nos trottoirs ? Savons-nous seulement leur nom ?

Lors de l'exposition « Jardins de trottoirs » au marché aux fleurs, à la mairie ou à l'école, vous avez sans doute observé ces panneaux les recensant et valorisant leurs qualités. Les élèves de l'école ont commencé un catalogue de ces plantes spontanées, témoins d'une riche biodiversité.

- Pour cohabiter avec ces herbes folles, de nouvelles jardinières en bois de châtaignier ont été installées ainsi que des bacs potagers, semés et plantés par les élèves de l'école : riverains et passants, soignez, arrosez, récoltez, dégustez les fruits et fleurs de ces petits jardins partagés.

Ce projet de sensibilisation à l'importance de la biodiversité et d'éducation à l'environnement est réalisé avec l'aide du PNR. Il est mené en partenariat avec l'école, l'ALAE, l'ADAVS et l'Ancienne Pharmacie.



Travaux

« Des associations de Saurat ont entrepris l'agrandissement de la Maïsou, pour créer une buvette et des loges. Les employés municipaux ont pleinement contribué à la réalisation de ce projet. Les travaux seront achevés pour les festivités de l'été.

Le fauchage et le débroussaillage des espaces verts et des sentiers est à jour ainsi que la passe de sécurité des routes faite par une entreprise privée.



La buvette de la Maïsou

Élargissement du chemin des Marres



Cet hiver, chemin des Marres, un véhicule a été accidenté à cause de l'étroitesse de la piste. Son élargissement est terminé, malgré le mauvais temps de mai et juin qui n'a pas découragé les ouvriers de travailler tous les jours.

La sécurisation de l'embranchement de la route de la Ruzole avec la D618 est en cours. »

Bernard Lagarde,
directeur des services techniques